

la liste des textes utilisés, il n'y en a qu'un seul dont la date de parution soit postérieure à l'après-guerre, à savoir 1947. Mlle Elsa Nilsson est la première à regretter que la liste des textes soit loin d'être représentative; elle invoque une excuse honorable: ses obligations pédagogiques. – Nous constaterons donc que l'étude traite une phase, un «moment» de l'idiome daco-roumain – c'est-à-dire surtout les quatre-cinq premières décennies du XXe siècle – à partir d'un choix de textes peu représentatifs du point de vue littéraire. Précisons toutefois que l'ouvrage offre une certaine valeur pratique, tout comme la Syntaxe de Sandfeld-Olsen avec laquelle il a comme point commun non seulement la littérature de la même époque dont les exemples furent extraits, mais aussi la méthode de présentation. Il est regrettable que les recherches de Mlle Nilsson aient été publiées environ trois décennies après le travail de Sandfeld-Olsen, magistral pour son temps, les méthodes d'investigation de l'étude en cause nous rapprochant un peu du passé.

La répartition des exemples dans les différents paragraphes ne nous semble pas toujours bien fondée, mais la proximité des sujets rendant cette distribution inévitable, nous ne nous attarderons pas là-dessus.

Nous référant à l'ampleur de l'ouvrage, nous constatons la tendance générale de traiter des problèmes parfois très éloignés du sujet central (p. 68-71, p. 113, p. 136, etc.). «Les termes relatifs et les propositions relatives» doit être compris dans son sens le plus large.

Ce n'est, à notre avis, pas un défaut, mais bien au contraire une qualité, un signe de minutie dont toute l'étude est empreinte. – L'auteur prévient d'ailleurs les éventuelles critiques concernant l'ampleur de l'ouvrage en motivant (p. 68, 88, 91), avec des arguments fondés, la nécessité d'insérer des problèmes traités dans les grammaires usuelles sous d'autres titres que «termes et propositions relatifs» et qui ne sont étrangers au sujet dont Mlle Nilsson s'occupe que d'un point de vue limité.

La conclusion à laquelle nous arrivons après la lecture de cette étude est que l'auteur a mis à la disposition du lecteur une description complète du sujet de ses recherches, dont le style et la méthode rappellent ceux de Sandfeld-Olsen.

Une matière aride a été agrémentée d'incursions dans les domaines limitrophes, voire étrangers, présentant ainsi une vision d'ensemble qui, malgré son vaste champ, n'enlève pas à l'œuvre son intérêt. L'auteur embrasse peut-être trop mais en même temps elle n'étreint pas moins bien.

*Erling Scholler*  
COPENHAGUE

### Langue française

JOHN PEDERSEN, EBBE SPANG-HANSEN, CARL VIKNER: *Fransk Syntaks*. Copenhague 1970. XXIII + 403 pages.

Le titre de ce nouveau livre sur la syntaxe française est comme c'est d'ailleurs souvent le cas d'ouvrages de ce genre, un peu vague. Dans leur préface, les auteurs précisent qu'il s'agit d'une syntaxe française «moderne», sans dire pourtant de façon explicite ce qu'ils entendent par ce dernier terme. A part les grammaires déjà existantes, dont ils donnent une bibliographie sommaire, ils fondent leur travail sur le dépouille-

ment d'un grand nombre de textes répartis sur tout le XX<sup>e</sup> s. (Ils citent d'ailleurs même un ou deux ouvrages de la fin du XIX<sup>e</sup>.) La langue «moderne» semble donc vouloir dire celle de notre siècle. J'aurais toutefois aimé que les auteurs s'expliquent nettement sur ce point, d'autant plus qu'on peut se demander si la langue du XX<sup>e</sup> s. est assez homogène pour qu'on n'ait pas à tenir compte de différences d'usage d'ordre chronologique. Pour ce qui est des différences de style les auteurs donnent par contre certaines indications. Il y a des constructions qui se trouvent seulement dans le style soutenu ou seulement dans la langue littéraire, tandis que d'autres s'emploient surtout dans la langue de la conversation familière, etc. Cela n'empêche pas pourtant que les auteurs n'aient en premier lieu consacré leur intérêt au «bon usage», tel qu'on le trouve dans la langue littéraire. Le but de l'ouvrage est, disent-ils, de donner les grandes lignes plutôt que d'élucider les problèmes en détail, de donner un guide aux étudiants plutôt qu'un manuel aux professeurs. Sur aucun point, le livre n'a la prétention d'être exhaustif. On peut évidemment discuter le nombre et le choix des détails qu'il faut admettre dans un travail de ce genre. Certains phénomènes, p.ex. l'emploi des temps des verbes, surtout les différences entre l'imparfait et le passé simple, me semblent toutefois avoir été l'objet d'un traitement plus détaillé que d'autres, p.ex. l'emploi des modes. Parfois on s'étonne aussi un peu que, dans une syntaxe de quelque 400 pages, telle ou telle question ait été traitée si sommairement. Chose plus grave pourtant et qui pourrait dérouter les débutants, c'est que parfois les auteurs n'indiquent pas nettement qu'ils ne donnent que des exemples d'une certaine construction et pas l'étendue de son emploi. Au § 116:4 on lit, p.ex., que les verbes d'opinion *comprendre, croire, déclarer, dire, écrire, espérer, penser, prétendre, savoir, être certain, sûr* peuvent être suivis du subjonctif. Il en est évidemment de même de bien d'autres verbes d'opinion et de perception. La liste donnée au § 138.3 des verbes intransitifs qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être* est elle aussi loin d'être complète. Bien souvent les auteurs font observer que «normalement» on emploie telle ou telle construction ou bien ils donnent une indication de fréquence approximative comme «souvent» ou «le plus souvent». De telles indications peuvent pourtant être trompeuses. Au § 143,4 p.ex., on apprend que, si le sujet est un collectif suivi de *de* + un substantif au pluriel, le verbe est «souvent» mis au pluriel. De cette remarque on pourrait tirer la conclusion que le choix est libre entre le singulier et le pluriel et que c'est le singulier qu'on emploie dans la plupart des cas. Mais, selon une opinion généralement admise, le verbe s'accorde avec celui des deux substantifs sur lequel on arrête en premier lieu sa pensée.

Il résulte de ce que je viens de dire que, parfois, il peut être difficile de trouver un renseignement précis sur la construction qu'il faut employer dans un cas donné. La critique que j'ai faite sur ce point et sur d'autres n'est pourtant aucunement de nature à éclipser les grands mérites de cet ouvrage, qui suit un plan clair et logique et se caractérise par une grande sûreté dans les détails. Tout au plus pourrait-on faire état de quelques «péchés d'omission». Un des grands mérites du livre est aussi l'aperçu excellent de la terminologie employée, aperçu d'autant plus utile que les connaissances grammaticales des étudiants qui commencent leurs études universitaires laissent souvent à désirer. – C'est donc un très bel ouvrage et les étudiants danois ont à se féliciter d'avoir à leur disposition encore un excellent travail sur la syntaxe française.

Voici pour terminer seulement quelques remarques de détail :

§ 43, 4 et 180, 2. Pour l'emploi de l'article défini après *en*, les auteurs disent au § 43 que normalement l'article ne s'emploie pas, mais que la combinaison *en l'* existe, au § 180 que *en* ne peut pas s'employer devant *le*, et que cette préposition se trouve rarement devant les autres formes de l'article défini. Il aurait fallu faire ici une distinction nette entre, d'un côté, les types *en le* et *en les*, depuis longtemps condamnés par les grammairiens et, de l'autre côté, les types *en l'* et *en la*, dont l'emploi est en principe admis.

§ 101,1. Pour les pronoms démonstratifs *celui-ci*, *celle(s)-ci*, *ceux-ci*, *celui-là*, *celle(s)-là*, *ceux-là*, les auteurs estiment que les formes avec *-là* sont les formes les plus fréquentes, celles qui sont employées quand il n'y a pas d'opposition entre deux idées. Je préférerais sur ce point la formule de Grevisse (Le bon usage § 530) : « S'il n'y a pas opposition d'une idée à une autre, les démonstratifs prochains [= les formes avec *-ci*] s'appliquent à ce qui va être dit, à l'être, à l'objet ou aux êtres, aux objets que l'on a devant soi, ou dont on parle, ou dont on va parler; les démonstratifs lointains [= les formes avec *-là*] représentent ce qui a été dit, l'être, l'objet ou les êtres, les objets dont on a parlé. » Je voudrais ajouter que les formes *celui-ci*, *celle(s)-ci*, *ceux-ci* me semblent nettement plus fréquentes que les formes correspondantes avec *-là*, tandis que *cela*, comme le remarquent les auteurs au § 103,2, est nettement plus fréquent que *ceci*.

§ 109,9. Le singulier *quelqu'un* est, selon les auteurs, invariable en genre. On ne pourrait donc pas employer la forme *quelqu'une* ! Ici encore c'est Grevisse (o.c. § 590) qui donne la bonne règle : « *Quelqu'un*, pris absolument, s'emploie pour les deux genres et désigne indéterminément une personne ». Quand il est évident qu'il est question d'une femme et non d'un homme on emploie toutefois la forme *quelqu'une*. Ex. (d'après Grevisse) : *C'est une loi commune Qui veut que tôt ou tard je coure après quelqu'une* Benserade; *Vous avez l'air de quelqu'une qui ne soit pas loin de pleurer* P. Valéry. « *Quelqu'un*, en rapport avec *en* ou avec un mot pluriel ou collectif, se dit des personnes et des choses et s'emploie aux deux genres et aux deux nombres ». Voici un exemple avec le féminin du singulier : *Quelqu'une de vos compagnes* Littré (d'après Grevisse).

§ 125,1. L'emploi de l'imparfait dans la subordonnée dans une construction comme *il vit qu'elle tombait dans la rue* serait, probablement, dû à la simultanéité des deux actions. A mon avis cet imparfait indique plutôt que l'action de la subordonnée a commencé avant celle de la principale et qu'elle continue encore; l'imparfait indique pour employer une formule de Grevisse (o.c. § 716) « un fait qui était encore inachevé au moment du passé auquel se reporte le sujet parlant; il montre ce fait en train de se dérouler ». La chute était donc, pour ainsi dire, en train de se dérouler, quand on s'en aperçut.

§ 148,3,3. Les auteurs font observer qu'on emploie souvent un infinitif sans préposition après les verbes *aimer*, *aimer mieux*, *compter*, *désirer*, *préférer*, *souhaiter*. On pourrait évidemment en ajouter d'autres, mais je voudrais en premier lieu faire la remarque suivante. Le mot « souvent » ne me semble guère à sa place ici. Pour les verbes mentionnés, à l'exception de *aimer* (qui peut aussi se construire avec *à*, rarement avec *de*), c'est sans doute la construction sans préposition qui est la plus courante. Pour *aimer mieux* et *compter*, je ne vois d'ailleurs guère d'autre possibilité.

§ 156,1,4. Les auteurs donnent la règle que le participe passé est en général inva-

riable, quand l'objet direct est une proposition nominale contenant un infinitif, p.ex. *Il les a fait arrêter*. Avec les verbes *entendre*, *voir*, *envoyer* et *laisser* pourtant, le participe pourrait s'accorder en genre et en nombre avec le sujet de la proposition nominale, si celui-ci précède le participe, p.ex. *La jeune fille que j'ai entendue chanter*. Je préférerais dire que le participe s'accorde dans ce dernier cas, parce qu'il a pour objet direct le relatif *que*, se rapportant à *la jeune fille* (j'ai entendu la jeune fille qui chantait). Dans une construction comme *la chanson que j'ai entendu chanter* par contre, où le participe est invariable, le relatif *que* est plutôt le régime de l'infinitif (j'ai entendu que quelqu'un chantait la chanson). On notera que dans ce dernier type l'infinitif a un sens passif. On peut ajouter un complément d'agent: *la chanson que j'ai entendu chanter par cette jeune fille*.

Sven Andersson  
LUND

### Littérature française

ANDREAS BLINKENBERG: *Montaigne*. Gyldendal, Copenhague, 1970, 399 p.

Monsieur Andreas Blinkenberg, qui a occupé la chaire de philologie romane de l'université d'Aarhus de 1934 jusqu'en 1963, s'est surtout fait connaître comme auteur d'importants ouvrages linguistiques, en particulier *L'ordre des mots en français moderne* (1928-33), *Le problème de la transitivité en français moderne* (1960). Toutefois, la linguistique ne l'a pas empêché d'écrire sur des sujets littéraires, et, quoique toujours occupé de la rédaction de grands dictionnaires franco-danois, il a, depuis sa retraite, consacré le plus clair de son temps à l'étude de son auteur préféré, Michel de Montaigne. Le livre qu'il vient de publier est le fruit longuement mûri d'un amour qui date de ses années d'étudiant, à l'époque de la première guerre mondiale.

Autant que d'un ouvrage d'érudition, il s'agit ici d'un livre destiné à faire comprendre au public cultivé l'importance du message de Montaigne pour les hommes d'aujourd'hui. Monsieur Blinkenberg fait siennes les convictions fondamentales – celles qu'on peut croire telles – de Montaigne, et c'est probablement à cause de cet engagement personnel que l'auteur a choisi d'écrire son livre dans sa langue maternelle. D'autre part en choisissant le danois, il s'est condamné à une audience assez restreinte; ce qui est une raison de plus pour nous de donner, en français, un compte-rendu relativement circonstancié de ce livre qui est à fois une contribution à la philologie romane et une contribution à la littérature danoise. Nous aimerions le situer dans son contexte. Les amis de Montaigne, fidèles à l'esprit du maître, ne dédaigneront peut-être pas un témoignage de la présence de Montaigne dans une culture étrangère.

Montaigne occupe une place de choix dans la littérature danoise, puisque celui qu'on nomme – avec quelque exagération, mais pourtant d'une manière essentiellement vraie – le père des lettres danoises, Ludvig Holberg (1694-1754), s'est largement inspiré de son exemple. Par l'intermédiaire de Holberg, Montaigne a peut-être renforcé certaines tendances qui aujourd'hui nous semblent caractériser l'esprit danois: le goût de la modération, de l'empirisme, la haine du fanatisme. De nos